

# COMMUNE DE MONTAUD

## Bulletin d'information n°21



Eté 2006

## SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 1
Informations municipales	p. 2
Informations scolaires et périscolaires	p. 6
Vie sociale	p. 8
La vie des associations	p. 12
Informations diverses	p. 25
Montaud, il y a ...	p. 37

## LE MOT DU MAIRE

Les portes de l'école se sont fermées, c'est une année scolaire qui se termine. Si le passage dans la classe supérieure est acquis, c'est bien, l'objectif est atteint. Dans le cas contraire, on va dire que c'est une erreur de parcours, et les explications, ça se passe en famille !

Après un printemps quelque peu décevant, les mois de juin et juillet nous ont apporté le soleil et la chaleur tant attendus, permettant de récolter du foin de bonne qualité, qui nourrira bien les génisses. Ne pensez surtout pas que je flatte avec excès les éleveurs, en disant cela, nous sommes tous concernés, car si les bovins se portent bien, nous aurons du lait bien crémeux et de la viande tendre à souhait.

C'est donc la période des vacances, nous les attendons tous, et chacun devra choisir comment décompresser, en fonction de ses désirs, de ses obligations aussi, ainsi que du temps dont il dispose... Que c'est contraignant d'essayer de trouver un autre rythme !

Récemment, je relisais les bulletins municipaux des cinq dernières années. Mon attention s'est arrêtée sur la rubrique « bienvenue aux nouveaux habitants » dont un peu plus de la moitié des figurants ont depuis quitté le pays. Je n'ose pas croire que le site leur ait déplu, je pense plutôt que des contraintes d'ordre professionnel leur ont imposé de trouver un autre domicile. Ces mutations, jadis quasiment exceptionnelles, ont tendance à s'amplifier et ceci d'autant plus que la technicité professionnelle s'accroît. N'ayons aucune crainte, Montaud ne se dépeuple pas, les habitations libérées sont rapidement prises d'assaut par des gens qui intègrent le groupe des 15 % de la population mondiale habitant les territoires de montagne, lesquels représentent 30 % de la superficie des continents.

Venons en maintenant aux affaires plus terre à terre, c'est à dire aux décisions prises par votre Conseil Municipal et aux objectifs fixés. Certains projets peuvent s'échelonner sur plusieurs exercices, beaucoup de temps s'écoulant entre la constitution des dossiers, la notification d'octroi des subventions et la réalisation des travaux. D'autres réalisations, pour lesquelles une exécution rapide est planifiée, nécessitent un très long délai d'exécution, mais ils ont le mérite d'aboutir !

Tel est le cas de la signalétique des hameaux. Depuis longtemps on attendait les panneaux. Ils ont surgi, comme une poussée de champignons, en cette matinée du vendredi 23 juin, jour où une partie des membres de la « commission travaux » a pris en main le matériel adéquat pour fixer les poteaux. Encore un effort, et l'opération sera achevée !

L'extension du cimetière, opération non subventionnée, avait été initialisée en 2002, par l'acquisition du terrain nécessaire à l'agrandissement. Votre Conseil Municipal se devait de définir des priorités qui là encore ont eu pour conséquence de différer ces travaux, qui néanmoins ont été inscrits au budget prévisionnel 2006. Futurs locataires de ces lieux, vous serez d'accord avec moi, il n'y a pas urgence pour en prendre possession. Ce devrait devenir possible courant 2007.

Autre projet : l'acquisition par la commune, de terrains classés dans le Plan d'Occupation des Sols « zones réservées pour aménagements publics ». Le temps est venu de mener des actions permettant à la place du village et aux alentours de la salle des fêtes, de continuer à remplir (ou remplir à nouveau) pendant de nombreuses années, leur rôle de « lieu de rencontre » où il est possible et agréable de s'y arrêter, de pratiquer quelques sports collectifs, tout en apportant le moins de gêne possible aux riverains.

Parcourez les textes figurant dans ce vingt-et-unième bulletin municipal, vous apprendrez encore des détails pratiques ou du moins, vous vous les remettrez en mémoire.

A ceux, nombreux, je l'espère, qui prendront quelques vacances, et à vous tous, je souhaite de terminer ce bel été si bien commencé dans chaque hameau, avec les fêtes de quartiers.

Alain BLANC-PAQUES

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Bienvenue aux nouveaux habitants

- Sandrine et Philippe DESPESSE Le Vallon n° 9
- Virginie et Sébastien ZARLI Le Village
- Anne et Nicolas DUBUS Le Vif de la Clé
- Marika SORRIEUL et David KAIRE Le Moulin
- Cho et René BERTRAND Le Villard
- Sophie PELLERIN les Coings
- Jean-Louis ASSIER Le Village
- Pascal CHARLAS Le Vif de la Clé
- Alexandre VIARD et Thierry JAGUELIN Le Vif de la Clé
- Yannick VAN DE CAVEYE Les Coings
- Orlando DUBRUL et Céline IGNESTA Les Coings
- Stella BOURDIN et Ludovic DOMINGUES Les Coings
- Sylvia ROMERO Les Etroits
- Franck SCHEFFLER Les Etroits

### Etat civil

#### Naissances :

- ↵ Le 9 janvier, Estelle fille de Didier et Nathalie CHARREL-MARTIN
- ↵ Le 15 janvier, Yvann fils de Nicolas et Karine PECHEUX
- ↵ Le 25 avril, Anaïs fille de Eric et Muriel JAYET
- ↵ Le 1<sup>er</sup> mai, Elween fille de Yann KERVELLA et Pascale BOUISSEAU
- ↵ Le 5 juin, Ludivine fille de Jérôme et Mylaine MOUTOU
- ↵ Le 14 juillet, Elina fille de David et Lynda CHOROT

#### Décès :

- ↵ Le 24 février, Yvette ROHART veuve LECRANGER (famille lacono)
- ↵ Le 1<sup>er</sup> avril, Augustine CHOROT

### Compteurs EAU

Le relevé des compteurs sera effectué au cours des premières semaines de septembre. Merci de nettoyer et libérer l'accès à votre compteur. Pensez aussi à vérifier votre relevé et signaler très rapidement toute anomalie, toute fuite... Pour ceux qui quitteront la commune au cours des prochains mois, veuillez avertir le secrétariat de mairie de votre départ, en laissant votre nouvelle adresse. Un relevé d'eau vous sera transmis.

**Urbanisme :**

De juillet 2005 à juillet 2006, les membres de la commission urbanisme ont étudié, dans le respect du règlement du Plan d'Occupation des Sols, 38 dossiers.

- 1 Permis de lotir de 3 lots, accepté
- 1 Permis de démolir, accepté

13 Permis de Construire, dont : 10 acceptés - 2 refusés - 1 en attente

Parmi les 10 permis de construire acceptés :

- 1 nouvelle maison construite,
- 2 bâtiments agricoles réhabilités en habitation,
- 5 extensions de constructions existantes,
- 1 abri à chevaux.
- 1 atelier.

15 Demandes de Travaux exemptés de permis de construire, dont : 13 acceptés - 1 refusé - 1 en attente.

Ces travaux sont essentiellement des abris de jardin, de voiture, de stockage de bois, des ouvertures, fenêtre de toit, auvent, des panneaux solaires, des clôtures...

8 Certificats d'Urbanisme délivrés.

François B

**Environnement : Nettoyage annuel de la commune, le samedi 22 avril**

Quatre groupes composés de 16 adultes et un groupe de 60 enfants encadrés par leurs professeurs et quelques parents ont nettoyé la plupart des routes de la commune.

Une benne de 22 m<sup>3</sup> a été remplie par : une carcasse de véhicule trouvée dans un torrent, un vieil essieu de camion, diverses ferrailles, de la moquette, des câbles de bûcheronnage, des plastiques, de très nombreuses bouteilles en verre, des canettes de bière, etc.

L'ensemble de la collecte (1 460 kgs) a été beaucoup moins important que les années précédentes, signe qu'il y a un réel respect de la nature qui commence à se mettre en place.

La demi-journée de ramassage s'est terminée dans la joie autour d'un casse-croûte, sur la place du village, dans une ambiance très amicale.

L'équipe municipale remercie tous les participants et participantes à ce nettoyage de printemps. Il a été, une fois de plus, l'occasion de rendre notre commune plus propre et plus agréable à vivre.

A tous merci et à l'année prochaine !

Nous vous rappelons que vous devez porter vos déchets encombrants à la **déchetterie intercommunale** située à Saint-Quentin. Ne les brûlez pas dans vos jardins, surtout si ce sont des objets qui polluent lorsqu'ils brûlent. Cela évitera également que les habitants de Tullins aperçoivent une fumée noire au-dessus de la forêt et que plusieurs camions de pompiers et l'hélicoptère montent pour rien.

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Louis B-E

**Approbation des comptes administratifs 2005**

**COMMUNE**

**Fonctionnement** - Dépenses = 130 967,25 € Recettes = 272 044,18 €  
soit un excédent de l'exercice de **141 076,93 €**

**Investissement** - Dépenses = 132 743,43 € Recettes = 172 314,29 €  
soit un excédent de l'exercice de 39 570,86 €  
auquel s'ajoute l'excédent 2004 de 210 975,19 €  
soit un résultat de clôture de **250 546,05 €**

**SERVICE DES EAUX**

**Fonctionnement** - Dépenses = 54 686,73 € Recettes = 50 582,08 €  
soit un déficit de l'exercice de 4 104,65 €  
auquel s'ajoute l'excédent 2004 de 20 949,58 €  
soit un résultat de clôture de **16 844,93 €**

**Investissement** - Dépenses = 289 884,29 € Recettes = 138 738,62 €  
soit déficit de l'exercice de 151 145,67 €  
auquel s'ajoute l'excédent 2004 de 207 485,07 €  
soit un résultat de clôture de **56 339,40 €**

**Budget primitif 2006**

**TAUX des 4 TAXES**

Taxe d'habitation 5,88 % au lieu de 5,82 %  
Taxe foncier bâti 10,12 % au lieu de 10,02 %  
Taxe foncier non bâti 29,86 % au lieu de 29,56 %  
Taxe professionnelle 11,51 % au lieu de 11,40 %

**COMMUNE**

**Investissement** - Dépenses et Recettes en équilibre avec 545 989 €  
dont 250 546,05 € d'excédent d'investissement 2005 reporté  
et 141 076,93 € d'excédent de fonctionnement 2005 affecté à l'Investissement  
et 100 000 € de virement de la section de fonctionnement.

**Fonctionnement** - Dépenses et Recettes en équilibre avec 278 992 €

Le Conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2005 à la section d'investissement pour sa totalité soit 141 076,93 €

**SERVICE DES EAUX**

**Investissement** - Dépenses et Recettes en équilibre avec 166 384 €  
dont 56 339,40 € d'excédent d'investissement 2005 reporté  
et 8 865 € de virement de la section de fonctionnement.

**Fonctionnement** - Dépenses et Recettes en équilibre avec 75 726 €  
dont 16 844,93 € d'excédent de fonctionnement 2005 affecté

Le Conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2005 à la section de fonctionnement pour sa totalité, soit 16 844,93 €

## Commission Travaux

Ce fut long mais c'est fait !!

Les panneaux indicatifs des hameaux sont là ! Certains attendent encore un peu la disponibilité des employés conseillers municipaux, mais le plus gros est fait. Nous avons prévu, en plus du panneau mural installé à la salle des fêtes, quatre panneaux d'affichage publics en bois et sur pieds. Ils seront situés aux deux entrées de la commune, sur la place de la mairie et près de la salle des fêtes. Le bois est acheté et prêt à être mis en œuvre de main de maître (celle du principal suppléant à l'employé communal : le maire).



Les travaux d'extension du cimetière sont lancés et l'architecte est mandaté. Les élus de la commission travaux iront visiter quelques cimetières pour se rendre compte des agencements et aménagements réalisés dans d'autres communes. Des projets ambitieux et de grande importance, pour le bien-être de tous, sont à l'étude mais dépendent d'acquisitions de terrains. Les négociations sont en cours... Gageons qu'elles seront conclues en préservant les intérêts de chacun. Affaires à suivre !

Parler travaux, alors que tout le monde pense au repos et aux congés, me fatigue. Alors, à bientôt.

Robert V (dont les vacances sont finies)

## Affouage 2006



L'affouage nouvelle version, c'est quelques « râleries » mais au moins deux records :

- 1) 37 affouagistes au lieu de la dizaine des années précédentes.
- 2) la coupe a été réalisée et sera enlevée dans les délais.

C'est, il faut bien le dire aussi, quelques soucis de jeunesse. Visiblement, il y a eu moins de bois qu'il n'en fut compté par l'ONF, mais il est bien difficile d'estimer sur pieds une coupe de 345 stères. Nous en tirerons des leçons et tiendrons compte l'année prochaine des 10 % d'erreur possible.



L'ensemble est satisfaisant et la bonne humeur rimait avec sueur sous les chaleurs juilletistes. Les tronçonneuses tronçonnaient, les cognées cognaient, les coins ... faisaient leur travail et moi, je faisais le com ... ptage.

Robert V (dont les vacances sont finies, mais je l'ai déjà dit)

# INFORMATIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

## 1 - Ecole :

Cette année scolaire 2005/2006 s'est déroulée sous les meilleurs auspices, dans les nouveaux locaux de l'école de Montaud. Nous remercions toute l'équipe pédagogique, pour leur travail et leur dévouement : Mademoiselle Corinne PONCET (directrice), Mesdames Anne RIVOIRE, Sabine LAGACHE, Marie-Laure COUSINET et Anouck PLAS.

L'école de Montaud attend dès septembre 2006 quatre-vingt-quatre enfants. Nous saluons l'arrivée de deux nouvelles enseignantes : Mesdames Corinne FABRE et Anne-Lise LAFONT.

Deux autres professeurs d'écoles vont rejoindre l'équipe, le premier viendra une journée par semaine et permettra à Mademoiselle PONCET de régler les tâches administratives liées à sa fonction de directrice et le second complètera le 80 % de Madame RIVOIRE.

Par ailleurs, nous souhaitons une bonne continuation à Mesdames LAGACHE, PLAS et COUSINET qui partent enseigner dans d'autres communes.

La répartition des 4 classes se décomposera de la façon suivante :

- 1<sup>ère</sup> classe située au rez-de-chaussée (attenante à la salle de repos), dirigée par Mademoiselle Corinne PONCET avec 27 élèves dont 12 Petite Section et 15 Moyenne Section de Maternelle.

- 2<sup>ème</sup> classe située au rez-de-chaussée (attenante à la salle de motricité), dirigée par Madame Corinne FABRE avec 19 élèves dont 10 Grande Section de Maternelle et 9 CP.

- 3<sup>ème</sup> classe située à l'étage (salle jaune), dirigée par Madame Anne RIVOIRE avec 18 élèves dont 5 CP et 13 CE1.

- 4<sup>ème</sup> classe située à l'étage (salle verte), dirigée par Madame Anne-Lise LAFONT avec 20 élèves dont 11 CE2, 5 CM1 et 4 CM2.

Pour cette année scolaire, l'activité E.P.S. (Education Physique et Sportive), financée par la Commune est reconduite pour une matinée par semaine.

Le nettoyage des classes continuera à être effectué par Angélique STADELMANN.

La rentrée 2006 – 2007 aura lieu le **lundi 4 septembre**, nous vous rappelons les horaires de l'école :

**8h20 à 11h30 – 13h20 à 16h30**

## 2 - Garderie :

Pour assurer la garderie avec Chantal CASELLI, nous accueillons Renée NAVARRA qui remplace Sylvie DAGUET, à qui nous souhaitons une bonne continuation dans son nouveau travail.

Pour des raisons d'assurance, seuls les enfants, dont les parents auront présenté la carte le premier jour du mois en cours, seront accueillis à la garderie le matin et le soir.

Pour la rentrée 2006 – 2007, la garderie s'effectuera dans la salle de motricité.

Horaires : **Garderie du matin : 7h30 à 8h20**  
**Garderie du soir : 16h30 à 18h00**

### 3 - Cantine :

Le service sera assuré par Mesdames Marie-Claude BELLE, Corinne CHOROT et Nelly NAVARRA.

Suite à un appel d'offres, la société AVENANCE de Lyon a été retenue pour la fourniture des repas des cantines des 3 communes.

Nous vous rappelons que les tickets au nom de votre enfant seront à remettre directement au personnel ou déposés dans la boîte aux lettres de la cantine, le jeudi uniquement pour la semaine d'après. En cas d'urgence, **et seulement en cas d'urgence**, vous pourrez déposer les tickets avant 8h50 : le lundi pour le mardi – le mardi pour le jeudi – le jeudi pour le vendredi – le vendredi pour le lundi.

#### RAPPEL

Pour cette rentrée scolaire, pensez à inscrire votre enfant à la cantine **auprès de Marie-Claude BELLE** qui tiendra une permanence **de 9h à 11h le jeudi 31 août (téléphone cantine 04 76 93 30 89)** ou en déposant vos tickets au nom de votre enfant dans la boîte aux lettres jusqu'au 31 août 2006, afin qu'elle puisse communiquer à la société compétente le nombre de repas pour toute la semaine de la rentrée. **Procédure identique pour la carte de garderie.**

L'approvisionnement de la carte de garderie et du carnet de 10 tickets de cantine se fera auprès du secrétariat de la Communauté de Communes Vercors-Isère (CCVI) qui se trouve dans les locaux de la mairie de Saint-Quentin-sur-Isère :

- **le lundi de 8h30 à 11h30**
- **le jeudi de 14h à 16h**
- **et les samedis non vaqués de 8h30 à 11h**

Votre chèque sera libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**. (Tarifs indiqués dans le recueil d'informations)

**Le bureau de la CCVI est fermé du 31 juillet au 27 août 2006.**

### 4 - Offres d'emploi :

Nous recherchons toujours des personnes qui pourraient effectuer des remplacements du personnel de la Communauté de Communes Vercors-Isère sur notre commune, en cas de maladie pour :

- le ménage des écoles
- l'ATSEM (\*) }
- la cantine } CAP de petite enfance exigé
- la garderie }

Si vous êtes intéressés ou si vous désirez avoir des renseignements complémentaires, veuillez prendre directement contact avec la mairie de Montaud au 04 76 93 65 79 ou le secrétariat de la C.C.V.I. au 04 76 93 58 01.

(\*) Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Nathalie G et Jocelyne L

## VIE SOCIALE

### Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (S.I.V.O.M.) du Pays de Tullins

Cette année, le SIVOM a pris de l'altitude en venant le 12 mai à la salle des fêtes de Montaud, pour la représentation de son spectacle annuel « **le voyage dans la lune** » de Jacques OFFENBACH.

Ce spectacle a été interprété avec brio par les chanteurs comédiens de l'Opéra Frivole de Grenoble, sous la direction musicale et artistique de Suzy ECHEVIN. Un grand moment, à l'écoute de voix remarquables, de chants pleins d'humour et de qualité.

118 personnes, dont 20 enfants, des élus et des habitants du canton ont assisté à ce spectacle. Et pour une fois, nous Montaudins étions les plus nombreux !

Merci à Maddy CARLIN présidente, qui en début de soirée nous a rappelé brièvement les activités sociales du SIVOM :

- Petite enfance (RAM Relais Assistantes Maternelles)
- L'aide au collègue Condorcet pour les enfants du canton scolarisés.
- L'antenne emploi, R.M.I. (pour les demandeurs d'emploi)
- Le transport à la demande et la téléalarme pour les personnes âgées.

Il est à noter que Montaud, sur le plan spectacle est ouvert à toutes catégories. Nous passons des soirées celtiques aux soirées tziganes, jazz, musette rétro, du lyrique, aux chants chorale et sans oublier les sketches humoristiques du groupe téléthon.

#### **Toujours avec le SIVOM :**

Le 22 juin, c'est la compagnie « **CROQUELUNE** » qui est venue animer le spectacle « dans la malle » offert par le Relais des Assistantes Maternelles aux jeunes enfants et à leurs nounous.

A cette occasion, les bambins et le personnel de la crèche, ainsi que les enfants de maternelles étaient également invités.

Les facéties des personnages très rigolos ont fait résonner la salle des fêtes des rires et des cris de nos petits bouts, qui ont passé un agréable moment.

Bravo et merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour permettre aux enfants de notre commune d'assister et de participer à cet instant ludique.

Les délégués du SIVOM.  
Yvonne C-B, François B

**Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.)  
Saint-Quentin-sur-Isère et Montaud pour le lagunage**

**Historique du SIVU**

Par arrêté signé par le préfet en date du 16 août 1993, un syndicat intercommunal a été créé. Il s'intitule « Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Montaud & Saint-Quentin-sur-Isère pour l'exploitation et l'entretien de la station de lagunage ».

La station de lagunage a permis à la commune de Montaud, d'installer un réseau d'eaux usées et à la commune de Saint-Quentin-sur-Isère de préserver ses sources d'eau potable situées au Gît.

Le syndicat a pour objet de gérer l'entretien et le fonctionnement de la station de lagunage (qui se trouve sur la commune de Saint-Quentin) destinée à l'épuration des eaux usées des deux communes.

Le conseil du SIVU est constitué de délégués élus par les conseils municipaux des communes associées :

	<b>MONTAUD</b>	<b>ST-QUENTIN-SUR-ISERE</b>
<b>Membres titulaires</b>	Dominique BRUYERE Jocelyne LAVALLEE Robert VETROFF	Henri SANTOS-COTTIN Yvette BESSOUD Charles VIEU
<b>Membres suppléants</b>	François BELLE Charles ROBBEZ-MASSON	Georges EMINET René GUICHARDON Nicole PINTO

Le critère de répartition de la charge financière est au prorata du nombre de logements raccordés au réseau :

<b>Exercice 2005</b>	Nombre de logements raccordés	Participation
<b>MONTAUD</b>	142	6 593 €
<b>ST-QUENTIN-SUR-ISERE</b>	337	16 707 €

Pour l'année 2005, un budget de 23 300 € a été voté.

Jocelyne L

## Historique de la Communauté de Communes « Vercors-Isère »

En application des articles L 167 à L 167-6 du code des communes et suite aux délibérations de 1993, des communes de Saint-Quentin-sur-Isère, Poliéna, La Rivière et Montaud ; celles-ci se constituent en communauté de communes qui prend la dénomination de « Communauté de communes Vercors-Isère ».

Par la suite en 1996, pour des raisons qui lui sont propres, la commune de Poliéna s'est retirée de la communauté.

Depuis sa création de nombreux projets ont été menés :

- En 1997 : la construction sur la commune de Saint-Quentin, d'un bâtiment englobant les locaux de l'école maternelle, la cantine et la médiathèque.
- En 1997 : la construction de la cantine de La Rivière.
- En 1998 : la construction de la cantine de Montaud.
- En 2000 : la construction de la déchetterie dans la ZAC du Gouret à Saint-Quentin.
- En 2001 : la mise en place sur les 3 communes du tri sélectif.
- En 2003 : la réhabilitation de l'école primaire de Saint-Quentin avec la construction d'une quatrième classe.
- En 2004 : la réhabilitation de l'école élémentaire de Montaud avec également la création d'une quatrième classe, la construction d'une salle de repos et d'une salle de motricité.

Et dans un futur proche, la réhabilitation de l'école élémentaire de La Rivière.



Médiathèque

La loi du 18 août 2004, impose aux communautés de modifier leurs statuts, afin de définir l'intérêt communautaire.

Pour répondre à cette loi, des modifications ont été votées par la CCVI, puis entérinées par le conseil municipal de Montaud le 8 août 2006.

Les différentes compétences acquises par la CCVI, au cours de ces dernières années, se décomposent en deux groupes :

## **Compétences obligatoires**

### **A. Actions de développement économique et touristique intéressant l'ensemble de la communauté de communes :**

- Création, aménagement, entretien et gestion de toutes les zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire qui viendront à être créées. L'ensemble de ces zones d'activité industrielles et artisanales, situées sur le territoire de la communauté de communes seront considérées comme étant d'intérêt communautaire. Les zones existantes et leur extension ne sont pas considérées d'intérêt communautaire.
- Etudes, animation et promotion concernant le bassin économique de la communauté.
- Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

### **Aménagement de l'espace communautaire :**

- Aménagement rural.

## **Compétences optionnelles**

### **A. Environnement :**

- Signalétique et entretien des sentiers de randonnées inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et Randonnées).

### **B. Culture :**

- Gestion de la médiathèque intercommunale.
- Soutien aux actions culturelles menées dans le cadre de la médiathèque intercommunale.
- Soutien aux manifestations dont le rayonnement dépasse le territoire de la Communauté de communes.

### **C. Scolaire :**

- Gestion des écoles du 1<sup>er</sup> degré.
- Construction, réhabilitation et entretien des bâtiments scolaires et périscolaires.
- Gestion des cantines et des garderies périscolaires.

Jocelyne L

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Association Notre Dame des Sommets (A.N.D.S.)



Réservez votre  
**samedi 14 octobre 2006**  
pour la fondue vigneronne  
avec soirée dansante

L'assemblée générale de l'ANDS aura lieu le **mercredi 27 septembre 2006 à 20h30 à l'église**. Venez nombreux, nous cherchons toujours des volontaires pour grossir notre équipe.

Nous parlerons de nos différents projets : vitraux à restaurer et acquisition de bancs pour la tribune.

Un grand merci à Lucienne BOULLLOUD pour le chèque de 155 € remis à l'occasion du mariage de son petit-fils Jean-Michel (fils de Jacques) le samedi 24 juin dernier aux Avenières.

Le Bureau de l'ANDS

### Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

**Les adhérents de l'ACCA sont invités à retirer les cartes de prélèvements pour l'année cynégétique 2006/2007 vendredi 1<sup>er</sup> septembre à partir de 19h30 salle de la mairie.**

Présents tout au long de l'année sur le terrain, les chasseurs de Montaud constatent qu'une prédation importante et non identifiée s'effectue sur le cheptel de chevreuils et de chamois.

Des carcasses nous sont également signalées par les habitants.

Seuls des canidés peuvent effectuer ces attaques, naturellement nous pensons aux chiens errants et aux loups. La présence du lynx est également fortement supposée sur notre commune.

Le renard, quant à lui, chasse des proies en adéquation avec son poids (rongeurs, levrauts, poules...)

Les chasseurs devront, comme l'année précédente, adapter leurs prélèvements (décidés en commission préfectorale), si nous voulons pérenniser la présence du chevreuil sur notre commune, pour le plaisir de tous.

Afin de partager l'espace forestier avec les autres usagers, pendant les actions de chasse, nous demandons aux promeneurs de rester sur les sentiers balisés, de signaler leur présence par des vêtements voyants, comme nous le pratiquons nous-mêmes, afin d'éviter des accidents.

Evitez d'entrer dans les enceintes **chassées** pour cueillir les champignons.

Lors de vos randonnées, si vous rencontrez des chasseurs, n'hésitez pas à leur demander des infos sur la faune locale. Ils seront heureux de vous faire partager leurs connaissances.

Bonne ballade à tous.

**Nous donnons rendez-vous aux gastronomes pour la journée BOUDINS, en janvier 2007.**

Le Bureau de l'ACCA

## Le Sou des Ecoles

*Cher village,*

*En ce début d'année 2006, je t'avais transmis quelques nouvelles par l'intermédiaire de notre complice « le bulletin municipal ». Mais depuis l'école est finie, et je suis en vacances, ou presque. En effet, il me reste l'organisation d'activités pour les enfants et moins jeunes pour la fête du village. Bien sûr j'ai pensé à la pêche à la ligne et ses lots tant convoités par nos jeunes enfants. Mais cette année, grâce au thème donné à cette fête, 'Le village gaulois', j'ai songé à organiser un jeu de piste pour les enfants, et leur famille : il s'intitule "à la conquête du village gaulois". Je te dirai prochainement si cette nouvelle activité a été un succès ou non.*

*Comme tu l'as donc compris, je serai effectivement en vacances au mois d'août ! Ces vacances seront les bienvenues car il faudra bien que je me repose également après cette année scolaire bien remplie, passée à organiser des activités pour financer un certain nombre de sorties pour les 4 classes maternelles et primaires, et surtout l'activité cirque. J'ai ainsi fait connaissance avec Sylvain, l'intervenant cirque, qui a permis aux enfants de nous présenter leurs prouesses lors de la kermesse, courant juin. Au fait as-tu profité des lots gagnés à la tombola de la kermesse ?*

*Tu sais bien que j'apprécie ton calme et ton cadre montagnard et surtout en ce moment ta fraîcheur, mais en ce qui concerne les activités que l'on propose aux enfants, cela signifie de nombreuses dépenses pour le transport en car... Heureusement nos écoliers ont bien apprécié les sorties culturelles au muséum d'histoire naturelle de Grenoble, festives lors du festival 'Sur la route de Tullins' et distrayante à l'occasion de la venue du cirque Pinder à Grenoble. De plus je tiens à remercier tous les 'sponsors' qui m'ont permis de réaliser toutes ces activités, que ce soit en premier lieu les parents d'élèves, les Montaudins notamment lors des ventes de croissants, la municipalité, et le conseil général de l'Isère. Je n'oublie pas les personnes qui m'ont aidé dans ma tâche, notamment l'ASCSM avec qui nous avons organisé la soirée bretonne, et également les institutrices que j'ai beaucoup rencontrées pour mener à bien ces divers projets.*

*J'espère que cette lettre te trouvera en bonne forme, quant à moi je suis en bonne santé, et je pourrai ainsi réaliser à la rentrée le dernier projet de l'année qui vient de s'écouler : l'achat de raquettes à neige pour équiper une classe. Pour ne pas trop t'importuner (tu dois certainement être en vacances !), je t'informerai plus précisément de mes dépenses et recettes, la prochaine fois.*

*Bons baisers et bonnes vacances,*

*Le sou des écoles de Montaud...*

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, et si vous voulez faire partie de l'association du Sou, vous pouvez joindre d'ores et déjà un des membres du bureau actuel, constitué par :

- Isabelle Morfin, Le Vif de la Clé (vice-secrétaire)
- Marcelyne Glénat-Jaime, Le Vif de la Clé (trésorière)
- Marion Corvez, Le Village (vice-présidente)
- Odile Gerbaux, Le Village (présidente)
- Sylvie Daguet, Le Village (secrétaire)

## Des nouvelles de Montaud'ubohu

Ce dernier trimestre, la crèche halte-garderie de votre village a de nouveau été très fréquentée. Elle a accueilli 16 enfants presque tous les jours, ce qui correspond à sa capacité maximale (agrément donné par la PMI) : des enfants de Montaud, de Saint-Quentin, de la Rivière et 1 enfant du Chevalon de Voreppe un jour par semaine.

Ce surcroît d'activité et la présence d'enfants scolarisés le mercredi ont conduit à embaucher Angélique Stadelmann et Chantal Caselli jusqu'en juillet afin de renforcer l'animation de ces enfants et des plus petits.

Début avril, après les départs volontaires de la responsable technique, Mathilde Callemard, de Marlène Joguin, animatrice en fin de CDD et le retour de congé parental de Raquelle Protti, l'équipe est constituée de : Annie Barbieri, Wendy Gartshore, Raquelle Protti, Chantal Caselli, Angélique Stadelmann. Elle sera alors renforcée par l'arrivée de Fabrice Argelès, animateur et de Karine Houlmière, infirmière DE, formée à l'écoute, ayant 6 ans d'expérience auprès d'enfants, qui a été recrutée en qualité de responsable technique à compter du 17 juillet, après son congé maternité. D'ici là, elle assure l'intérim du poste, animant les réunions hebdomadaires de l'équipe et les urgences du quotidien.

Membre du conseil d'administration en 2005, avec qui elle a apprécié de travailler, elle connaît la structure et l'équipe et fut un parent utilisateur.

Ce dernier semestre a vu le quotidien de la crèche, l'accueil et les soins, les jeux, les sorties pour les enfants, les réunions d'équipe, les gardes et ménages parentaux, les multiples tâches administratives et comptables assurés par les bénévoles.

Il a aussi été ponctué par plusieurs évènements :

- La galette des rois début janvier qui a rassemblé les familles ayant fréquenté Montaud'ubohu en 2005 (une est venue de Charavines, une autre d'Echirolles) pour se revoir, s'émouvoir autour du diaporama rétrospective et ouvrir les cadeaux, choisis plus spécialement pour les plus grands cette année.
- La préparation des comptes de résultats 2005 et prévisionnel 2006 pour l'assemblée générale et la CAF.
- L'assemblée générale le 30 mars, qui a enregistré une participation de parents intéressés par le fonctionnement de l'association. Le nouveau conseil d'administration s'est enrichi de candidates très motivées qui se sont investies dans les différentes commissions.

Il est composé de :

- Patricia Alexandre, secrétaire adjointe, habitante du Chevalon de Voreppe
- Mylène Brutti, trésorière adjointe
- Lynda Chorot, secrétaire
- Christine Echavidre, trésorière adjointe
- Isabelle Gantet
- Flora Harris
- Roselyne Iacono
- Isabelle Ribet, trésorière
- Eric Simoëns, vice-président
- Cécile Suptitz, présidente
- et Alain Blanc-Pâques, représentant la municipalité de Montaud, membre de droit.

- Les enfants ont aussi eu la joie d'écouter les belles histoires racontées par Sophie de la médiathèque de Saint-Quentin, un vendredi matin sur deux.
- Ils ont aussi été invités aux matinées Relais Assistantes Maternelle (RAM) et au spectacle pour enfants donné par l'artiste Hélène Phung.
- Les grands ménages des locaux ont eu lieu les 28 janvier et 24 juin. Ce dernier situé dans un mois chargé en fête, a difficilement mobilisé les énergies parentales. L'association a donc décidé de les déplacer en octobre puis en avril et rappelle l'obligation contractuelle d'y participer activement pour le bien-être des enfants et le rangement complet des jouets.

La crèche sera fermée du 1<sup>er</sup> au 20 août et dès les premières semaines de rentrée, nous accueillerons près de 10 enfants, ce qui est supérieur à l'accoutumée.

#### Projets :

- La rédaction d'un nouveau projet d'établissement réunissant les projets social, éducatif et pédagogique, établissant les valeurs et les moyens de les mettre en œuvre.
- La poursuite de la formation de l'équipe.
- La construction d'une annexe en dur, projet ayant reçu l'aval de la mairie.
- Une signalisation extérieure en bois.
- Rendez-vous le 29 août à 20h30 pour la réunion du bureau élargi.

Renseignements au 04 76 93 35 98

### **Des nouvelles de Montaud t'aime**

L'année scolaire 2005/2006 a vu le succès de l'activité judo du lundi soir avec la participation de 11 enfants. Merci à Fabrice !

L'organisation des stages de cirque a remporté également un vif succès et sera reconduit l'année scolaire à venir. Merci à Sylvain de la part de tous les enfants qui ont participé aux différents stages et merci de la part des parents qui ont pu tester quelques minutes les mono-cycles, boules et jonglages avec des niveaux de réussites très différents !

Nos projets pour l'année 2006/2007 sont la reconduction de l'activité judo, et des stages de cirque et la mise en place d'une activité danse et de stage de rock acrobatique.

Pour tous renseignements et inscription :  
Lynda Chorot au 04 76 93 30 14



**Siège Social** : Mairie – Place du Village 38210 Montaud  
Présidente : Brigitte Bonnet-Eymard (04 76 93 34 27)  
b.bonnet-eynard@wanadoo.fr

L'ASCSM espère que vous avez passé de bonnes vacances. Voici venu maintenant le temps de penser à planifier vos activités et vos soirées pour l'année à venir. Pour cette nouvelle saison l'ASCSM vous propose :

## 1) Manifestations pour 2006/2007

### ☛ **Samedi 23 septembre 2006 : Fête du Sport.**

Journée nationale organisée avec le comité départemental de Gymnastique Volontaire et la section de Montaud. Rendez-vous à 13h15 - Place du Village pour deux parcours de randonnées pédestres.

### ☛ **Mardi 26 septembre 2006 - 20h30 (salle des fêtes) : Assemblée Générale** *(Cet article tient lieu de convocation)*

Nous vous rappelons que l'ASCSM a pour but de promouvoir des activités sportives et culturelles, de favoriser l'entraide, la communication et l'information. Un conseil d'administration, ainsi qu'un bureau la font vivre afin de vous proposer des activités et des spectacles de qualité qui répondent à vos attentes.

Nous vous attendons nombreux à cette réunion ! Car l'association fonctionne grâce à vous tous. Sachez qu'elle ne peut être "vivante" que par votre participation active et pas seulement "consommatrice".

### ☛ **Samedi 18 novembre 2006 - 20h30 : Soirée Latino Salsa.**

4<sup>ème</sup> édition de musiques venues d'ailleurs. Cette année nous avons décidé de passer une soirée de novembre aux "CARAIBES" à Cuba avec le groupe "Ramiro Caldéron", un orchestre de musique salsa.

### ☛ **Samedi 24 mars 2007 : Fête du Printemps**, en collaboration avec le Sou des Ecoles.

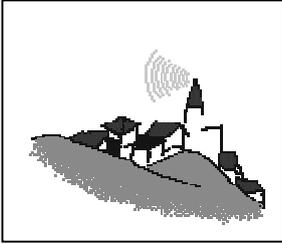
### ☛ **Samedi 26 mai 2007** : Journée **Bric-Broc** (après-midi : échanges – plantes, recettes, petits objets, etc...) et soirée : jeux de société.

## **2) Activités pour l'année 2006/2007**

- **CHORALE** animée par **Nicole Marchesini** – Contact Tél. : 04 76 93 64 74  
(Paulette Belle). Le lundi à 20h30 - à la salle des fêtes  
• *Reprise le lundi 18 septembre.*
- **GYMNASTIQUE (Association Gymnastique Volontaire Montaud)** animée par  
**Chantal Château** – Tél. : 04 76 93 67 83  
Le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 20h00 à 21h00  
et "**gym douce**" le mercredi de 8h30 à 9h30 - à la salle des fêtes  
• *Reprise le mardi 12 septembre.*
- **ANGLAIS** animé par **Evelyne Bernard-Guelle** – Tél. : 04 76 93 60 13  
Le vendredi de 8h30 à 10h - à la salle des fêtes  
• *Reprise le vendredi 6 octobre.*
- **COUTURE** animée par **Malou Daguet** – Tél. : 04 76 93 63 14  
Le lundi de 15h à 17h - à la salle des fêtes.  
• *Reprise le lundi 2 octobre.*
- **TAÏ-CHI** animé par **Fernando Merendao** - Tél. : 04 76 93 64 49  
Le mercredi à 19h30 - à la salle des fêtes  
• *Reprise le mercredi 4 octobre.*
- **TENNIS** : Nous vous rappelons que la gestion du terrain a été confiée à l'ASCSM. Accès libre. Réservation sur tableau situé sur panneau d'affichage. PRIORITE donnée aux personnes inscrites sur le planning. Merci de prendre soin du matériel (terrain et filet) et de nous signaler tout problème.
- **PING-PONG** : Pour tous les membres de l'ASCSM, une table de ping-pong est à disposition à la salle des fêtes.

Pour plus de renseignements, nous contacter.  
La présidente.

## Association Montaud Sans Fil



Suite à l'assemblée générale de notre association du 10 juillet 2006, et à la démission de 3 membres du bureau, un remaniement « non ministériel » de l'équipe d'animation a été proposé et validé.

Notre Conseil d'Administration (CA) renforcé est composé de 10 membres dont 6 au bureau.

Président : François Belle

fbelle@wanadoo.fr

Vice-président : Robert Vetroff

metal.b.rv@wanadoo.fr

Trésorier : Laurent Gerbaux

laurent.gerbaux@xilinx.com

Trésorier adjoint : Laurent Daguét

daguét.laurent@free.fr

Secrétaire : Christophe Corvez

c.corvez@free.fr

Secrétaire adjoint : Alain Ganuchaud

alain.ganuchaud@octant.com

Les autres membres du CA sont : Alistair Harris, Alain Boucaut,  
Philippe Despesse, Clément Vetroff

Dans cette équipe, nous avons la chance d'avoir 4 techniciens en informatique. Actuellement, nous avons 34 adhérents équipés Wifi dont 4 points hauts qui sont Les Plattières, Les Ramées, Les Maîtres et Les Etroits.

Quelques informations pour les habitants qui ne connaissent pas le réseau Wifi de Montaud.

L'ADSL arrive par ligne téléphonique à la salle des fêtes. Le réseau internet est prolongé par ondes radio (WIFI) par l'intermédiaire d'antennes relais appelées « point haut ». La salle des fêtes est reliée vers le point haut du cimetière par l'intermédiaire du point haut des Ramées. Le point haut du cimetière relie les internautes du bas de Montaud, certains d'entre eux reliés par le point haut des Maîtres ou des Etroits pour Joséphine. Le point haut des Ramées arrose les internautes du Vallon, de Côte Maillet.

L'antenne du cimetière alimente le point haut des Plattières et les internautes du Village et du Gillot. Dans un avenir proche, le point haut des Plattières alimentera par un relais situé en amont de La Molle, le hameau des Coings.



« Avec mon antenne Wifi aux Etroits, je capte l'antenne du cimetière et j'utilise internet en libérant ma ligne téléphonique. »

Une antenne sur un point haut aux Muets pourrait alimenter les internautes du Vif de la Clé.

Comme vous le constatez, notre équipe Wifi, animée par notre ami Alain Ganuchaud, depuis 3 ans n'a pas chômée. Alain ne nous quitte pas, il reste au bureau comme technicien, mais il a besoin de prendre de la distance avec la partie administrative de l'association.

Le souhait et la volonté de l'équipe restent les mêmes. Ils sont de pouvoir connecter le maximum de Montaudins à l'accès internet, car il est impensable actuellement d'avoir du haut débit par l'ADSL dans tous les foyers de Montaud. Notre réseau téléphonique sur la commune devient très encombré.

La solution Wifi de communication allège cette saturation.

Nous remercions le Parc du Vercors d'avoir retenu notre commune pour cette expérimentation, ainsi que la municipalité pour son implication à cette réalisation, notamment à l'électrification de l'antenne du cimetière.

**Rappel des coûts** : (Lorsque l'installation est réalisée et satisfaisante)

- a) Adhésion à l'association : 10 € par an
- b) Abonnement Wifi internet pour le particulier : 45 € par trimestre et pour les entreprises ou les administrations : 60 € par trimestre, à régler d'avance.

En tant que nouveau président, je rappelle aux adhérents abonnés que notre équipe est constituée de bénévoles et qu'être adhérent à une association, ne devrait pas consister uniquement à payer sa cotisation et/ou son abonnement, et à critiquer l'équipe d'animation lorsqu'il y a un problème privé avec la Wifi.

Cette adhésion demande à l'adhérent d'être partie prenante du projet global et collectif de l'association, et à participer selon ses moyens et ses temps libres à la vie de l'association. C'est sur ces bases que notre équipe est constituée.

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui se sont engagés dans l'équipe du CA.

Merci aux hébergeurs des points hauts, car sans eux, notre toile internet n'existerait pas.

Une inauguration officielle de notre réseau, sera organisée cet automne, avec le concours du Parc du Vercors. La date n'est pas encore connue à ce jour. Donc à bientôt.

Le 3<sup>ème</sup> et dernier module de formation informatique donnée par les deux Christian « d'Ordiséniors », suivie par une douzaine de stagiaires Montaudins, va se terminer.

Ces 2 derniers cours auront lieu les samedis 30 septembre et 7 octobre à 9h, salle de la mairie.

Pour l'équipe « Montaud sans Fil » François B

## *Programme pour l'automne 2006*

### **Activités avec le public**

**En septembre** : à l'occasion des journées du patrimoine, l'association organise  
***Coulisses de l'art***  
un circuit dans les ateliers d'art qui nous entourent.

Animation musicale. Conférences sur la restauration des œuvres d'art par des professionnels.

Un programme détaillé sera dans vos boîtes.

**Opération portes ouvertes entre 14h et 18h**  
**les 9 et 10 septembre 2006**  
**les 16 et 17 septembre 2006**

**En octobre** : en association avec la chambre des métiers et de l'artisanat de Grenoble et l'association des ateliers d'art du Vercors, l'atelier Chanteloube ouvrira ses portes à l'occasion des

***journées des métiers d'art***  
**les 19 - 20 - 21 et 22 octobre 2006**

### **Activités de l'atelier**

Reprise des activités le mardi après-midi à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2006

Atelier en activité libre  
Animation un mardi par mois  
Coût : 40€ pour l'année  
Début des activités : octobre

Inscriptions auprès de Michèle Volsy au 04 76 93 67 85  
Cornélia Martin au 04 76 93 62 34

Adhésion à l'association : 10€

## 10<sup>ème</sup> Fête du Village

Elle a eu lieu cette 10<sup>ème</sup> édition de la FÊTE du VILLAGE de MONTAUD, le samedi 29 et dimanche 30 juillet 2006 !

Elle est organisée par les 8 associations locales, le concours de la municipalité et « chapeauté » pour la 1<sup>ère</sup> année par l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA).

Fête où de nombreux Montaudines et Montaudins, bénévoles, adhérents ou non adhérents à une association, participèrent amicalement, avec les organisateurs à la réussite de ces 2 journées.

Fête où se rencontrent, se découvrent, apprennent à se connaître les Montaudines et Montaudins de tout âge, de tous les quartiers, des natifs de Montaud, des nouveaux habitants...

Fête qui est l'occasion d'accueillir nos voisins et amis de Saint-Quentin, La Rivière, Veurey, Tullins et d'ailleurs.

La fête c'est quoi ?

Depuis avril, 5 ou 6 réunions préparatoires de 20 à 30 personnes pour décider ensemble de ce que sera la fête. Le thème choisi cette année était « **Le Village Gaulois** », donc toute l'organisation des activités diverses a gravité sur ce thème.

Le samedi, la fête débute par le concours de pétanque familial. A la buvette la potion magique rafraîchit les joueurs.



La crêperie des Celtes et Gauloises est un lieu très fréquenté, car les gauloises sont ravissantes, les crêpes et le cidre délicieux.

Pendant ce temps à la cuisine, on prépare les foies, les gratins dauphinois, on découpe les cochons de lait, qui seront servis aux 320 convives du soir. On travaille dans la joie !



Le circuit VTT enfant a bien fonctionné.

Le jeu de piste familial sur la découverte du village gaulois a enchanté les participants.

Les salles de restauration magnifiquement décorées par des végétaux (fleurs, branchages, écorces) et les magnifiques peintures réalisées par les enfants des écoles.



19h, il est l'heure où notre chef de village Abraracourcix, moustaches blondes au vent, porté par ses 2 adjoints Bellix et Vetroffix sur son bouclier souhaite la bienvenue aux chefs des villages voisins Bibix et Henrix et au chef départemental Vallinix ! De ravissantes gauloises côtoient les gaulois chevelus. Elles vous font jouer à deviner le nombre de boutons collés sur le bouclier du chef.



Mais qu'arrive-t-il du ciel, ou plus exactement de la Buffe ? Une armée de Romains ?

Et non ! Ce sont des parapentistes qui nous font une merveilleuse démonstration de leur voltige.

20h30, l'heure du repas approche et les convives retrouvent leur place et dégustent le délicieux repas.

C'est encore du ciel, sur la colline des Ramées, qu'éclatent les étoiles du magnifique feu d'artifice. C'est là que la foule est la plus dense. « Plus de 500 personnes selon les renseignements généraux romains ! ».

Le repas se poursuit et les trois bardes de Clin d'œil ont entraîné les danseurs sur la piste de danse extérieure avec des musiques folk et anciennes.

Dimanche 6h, les premiers brocanteurs sont accueillis et s'installent en bordure de la RD 218 (50 mètres de brocante, une quinzaine d'exposants).



Puis, ce sont les vététistes qui s'inscrivent pour escalader et dévaler les 20 ou 40 km de nos chemins forestiers (69 participants en comptant les ados).

Dès 10h, des animations pour les jeunes enfants débutent à la crèche.

En parallèle, plus de 200 personnes s'inscrivent pour le buffet froid de midi. La brocante et le stand des producteurs locaux attirent les chalands, et bien entendu la buvette où se rafraîchissent les visiteurs.

Apéritif concert donné par l'Harmonie de Saint-Quentin qui comme chaque année interprète avec brio les musiques populaires, pour notre plus grand plaisir. Puis, c'est le retour enchanté, mais fourbu des vététistes.

Le buffet froid est copieusement garni, et une longue file de convives s'installe par famille, par affinités. C'est une accalmie jusqu'à 14h, sauf pour la buvette qui fonctionne non-stop.

Il fait chaud, l'après-midi débute par le bûcheronnage, où les adeptes de la hache font des prouesses d'abattage de troncs avec précision. Nous admirons les efforts et la technicité des scieurs au passe-partout. L'expert sculpteur à la tronçonneuse nous a créé un magnifique sanglier, animal emblématique de ce village gaulois.



Puis se déroulèrent les jeux olympiques dans le tennis, la confection de cordes de chanvre devant les spectateurs et pour finir la batteuse à l'ancienne se mit en mouvement malgré son grand âge.



**Cette 10<sup>ème</sup> fête fut une très belle réussite et se termina comme elle avait commencé dans la bonne humeur générale.**

Remerciements à tous : aux organisateurs associatifs, à la municipalité, aux municipalités de Saint-Quentin, La Rivière, Veurey-Voroize, aux Montaudines et Montaudins qui ont participé selon leur disponibilité, aux propriétaires des terrains (activités et parkings) et aussi à vous les visiteurs, brocanteurs, vététistes, boulistes et autres. Sans vous tous, il n'y aurait pas eu de fête.

NOTA : Dommage que des personnes malveillantes aient volé le ravissant cochon rose qui annonçait la fête à Colombière (cochon élaboré par une généreuse habitante artiste).

Ce vol n'est pas digne d'un acte citoyen, même un romain ne l'aurait pas commis en sol gaulois !!!



Le Gaulois conteur !

### Remise des grades

La fin de saison s'est conclue par la traditionnelle remise des grades. Le passage de grade est un des fondements de notre activité, le grade désigne clairement le fait que le judo est une dynamique, une progression. Sans le grade la pratique paraît par trop immobile au débutant, avec lui, il y a un art à maîtriser, un entraînement à mener pas à pas, marche après marche, et chaque ceinture nouvelle est un encouragement fort sur ce chemin. Le retour sur le tapis d'un élève récemment initié par son professeur, avec sa nouvelle ceinture éclatante de couleur autour de la taille, fier et soucieux de bien faire, est à chaque fois comme une relance, une nouvelle naissance. Cette phase d'apprentissage dynamique et échelonnée, conduit naturellement vers la première épreuve extérieure, le premier niveau de maîtrise : la ceinture noire. Selon la tradition du judo le passage de grade se déroule de manière formelle, le judoka réalise une présentation technique devant son professeur et l'ensemble de ses camarades d'entraînement. Nous pensons que la rigueur de cet examen permet d'aider les enfants à mieux grandir et à mieux s'intégrer dans une société au contexte toujours plus difficile, mais pour les enfants c'est aussi la récompense de leur régularité et de leur engagement dans l'activité.

Nous félicitons l'ensemble des judokas de Montaud, Alexandre, Basile, Clément, Quentin, Sophie, Valentin, Simon, Cécile, Tristan, Ugo pour l'obtention de leur nouveau grade qui symbolise leurs progrès. Cette soirée conviviale qui a rassemblé 180 personnes s'est terminée autour d'un verre de l'amitié et d'un barbecue.



Nous vous souhaitons un bon été à tous et vous donnons rendez-vous à la rentrée, les inscriptions auront lieu le mardi 5, jeudi 7, samedi 9 septembre. Les cours débuteront le mardi 12 septembre. Pour plus d'informations, contactez Robert Vetroff Tél. 06 89 90 31 69 ou consultez le site Internet du club : <http://judo.veurey.free.fr/>

### Voyage Japon 2006

En l'an 2000, le professeur du Judo Club crée un groupe nommé Groupe Espoir organisé autour d'un projet sportif et éducatif dans lequel six jeunes s'engagent à participer à tous les entraînements, à toutes les compétitions, à être un exemple pour les plus jeunes du club. Engagement sportif mais également moral. A la clé de cet engagement, un voyage au JAPON !

Nous sommes en l'an 2000 donc, nos enfants ont entre 9 et 11 ans et nous, parents, ne les imaginions pas au Japon seuls avec le professeur : nous sommes un peu septiques.

Mais voilà que six ans plus tard, nous ne faisons pas que d'imaginer, mais nous commençons sérieusement à préparer ce voyage pour nos jeunes qui ont changé ; ils sont maintenant adolescents.

C'est l'aboutissement d'un projet ambitieux avec des jeunes. Nous sommes aujourd'hui heureux pour nos enfants car le Japon représente la destination rêvée pour des judokas et ce voyage sera certainement un choc culturel mais aussi une belle récompense face au sérieux de leur engagement.

Le départ prévu pour le 9 juillet à destination d'Osaka, puis la fin du séjour se déroule à Tokyo, avec un retour le 27 juillet.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Téléthon – Montaud Show 5<sup>ème</sup> édition

Chers amis Montaudins,

Le succès du Montaud Show 2005, nous incite à renouveler l'initiative en 2006, toujours avec des nouveautés.

Cette année le TELETHON se déroulera les **8 et 9 décembre 2006**.

C'est donc à ces dates que le Montaud Show, aura lieu, dans le but, comme chaque année de financer l'A.F.M. (Association Française de lutte contre les Myopathies), tout en apportant distraction et bonne humeur.

Afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, nous prévoyons cette année **deux soirées** (le vendredi 8 et le samedi 9 décembre).

Les réservations se feront au préalable par téléphone (04 76 93 67 66 ou 04 76 93 67 83). Le nombre des places sera limité en raison des normes de sécurité.

Nous vous attendons. A bientôt.

Les organisateurs

La soirée d'audition aura lieu à la salle des fêtes

***mardi 12 septembre à 20h30***

### Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu les **jeudis 2 et 9 novembre** de 17h à 20h à la salle des fêtes, 4 rue Hector Berlioz à Tullins.

### Paroisse Notre Dame des Noyeraies

Comme chaque année lorsque le mois d'août arrive, nous retrouvons avec beaucoup de plaisir le Père Fernand Duchenne qui vient passer quelques semaines au bon air de Montaud.

Nous profitons de sa présence puisque chaque dimanche, à 10h30, il célébrera l'eucharistie (sauf le 13 août).

Nous le retrouverons aussi au côté de Michel Buisson pour la messe du 15 août qui sera suivie selon la coutume, de la procession jusqu'à la statue de Notre Dame des Sommets. Puis nous partagerons l'apéritif offert par l'association Notre Dame des Sommets.

Pour Michel Buisson, ce sera l'occasion de célébrer l'eucharistie une dernière fois à Montaud, avant son départ vers de nouveaux horizons.

Nous sommes tous invités à lui dire « au revoir » le dimanche 3 septembre, à 10h à l'église de Tullins.

## **L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) le premier réseau français de services à domicile**

Dans les communes de Saint-QUENTIN-sur-ISERE, POLIENAS, LA RIVIERE et MONTAUD, l'ADMR du SUD GRESIVAUDAN intervient avec ses 20 bénévoles, ses 11 aides à domicile ou ses 2 Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale.

Depuis sa création en 1954, l'ADMR du Bas Grésivaudan a toujours accompagné les demandes de la société. Son objectif : professionnaliser son service à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible. L'ADMR s'adresse à tous les publics : célibataires, familles, retraités, personnes âgées, personnes handicapées ou malades.

### **Un projet associatif fort autour du lien social :**

L'action de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes.

Deux éléments majeurs caractérisent le service offert par l'ADMR : l'implication au quotidien des bénévoles aux côtés des salariés et la proximité grâce à un réseau dense d'associations dont la base est communale ou cantonale.

Cette action collective et décentralisée favorise la création et l'amplification du lien social entre toutes les composantes de la population locale.

### **Une méthode unique et novatrice d'intervention :**

Chaque intervention à domicile concerne trois personnes qui construisent ensemble une réponse :

- le bénévole qui écoute et évalue les besoins du client-adhérent, mobilise un intervenant et assure le suivi du service par un accompagnement régulier,
- le salarié qui réalise l'intervention et par sa présence au quotidien noue des relations avec la personne au travers des tâches accomplies,
- le client-adhérent exprime ce qu'il souhaite en matière de service.

### **des bénévoles à votre écoute**

**Pour le service aide aux personnes âgées :**

**Mme GOBERT au 04 76 93 64 38**

**pour le service famille :**

**Mme CHEVILLAT au 04 76 93 60 15 ou Mme CHANIN au 04 76 93 62 29**

**et pour toute information sur l'association ADMR du BAS GRESIVAUDAN :**

**Mme PRELLE au 04 76 93 63 30**

### **L'ADMR recherche des bénévoles**

Pour conserver sa spécificité, l'ADMR recherche des bénévoles dans toutes les communes. C'est aux bénévoles de cerner les attentes des personnes, de trouver la réponse adaptée à la demande, d'obtenir les meilleurs financements, de recruter les salariés et d'organiser leur travail, d'accompagner et de veiller au bien-être des personnes aidées, en lien étroit avec l'entourage. Véritables acteurs de la vie locale, les bénévoles de l'ADMR tissent chaque jour des liens humains et sociaux dans les villages de France.

## Le Service Familles de l'A.D.M.R. : une présence qui aide les familles à passer certains caps de la vie...



L'équipe de TISF du Sud Grésivaudan, salariées du Service Familles

Maladie, maternité, hospitalisation d'un membre de la famille, surmenage... sont des caps parfois difficiles à passer.

Le Service Familles a pour vocation d'accompagner les familles fragilisées, par une aide matérielle et morale au quotidien. Son action intervient par l'intermédiaire de Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (T.I.S.F) ou d'aides à domicile aux familles qui assument les tâches ordinaires dans la maison ; pour permettre à la famille de faire face temporairement et de retrouver au plus vite son équilibre.

### Quelles tâches ?

- Soins aux enfants, bain, biberons, jeux, promenades, aide aux devoirs...
- Entretien de la maison, ménage, repassage, cuisine, couture...
- Accompagnement pour les courses, les rendez-vous (para) médicaux...

### Qui vient chez moi ?

Une salariée de l'association A.D.M.R, diplômée et compétente qui sait être attentive et discrète pour seconder la mère de famille.

### Qui paye ?

L'association facture à la famille, selon le quotient familial, les heures effectuées par la salariée.

Des prises en charge peuvent être accordées par divers organismes sociaux (C.A.F, mutuelles, assurances, services sociaux...). Cette participation est déductible pour moitié de l'impôt sur le revenu.

### Ça fonctionne comment ?

L'association locale A.D.M.R de Saint-Quentin-sur-Isère dont le local se trouve sur la place de l'église à Saint-Quentin, apporte un service de proximité sur toute la communauté de communes du Bas Grésivaudan.

Elle est gérée par des bénévoles et s'appuie sur une fédération départementale (en lien direct avec les partenaires sociaux et les ministères).

**Bureau : place Charles Daclin à Saint-QUENTIN-sur-ISERE**  
**Tél : 04.76.93.60.15 ou 04.76.31.37.11**

## Les virades de l'espoir pour Vaincre la Mucoviscidose

Vivre mieux et guérir enfin, telle est l'ambition que l'association a affichée dans son livre blanc récemment publié. Une ambition qui ne pourra voir le jour que grâce à l'aide de chacun.

Grand moment festif, sportif, associatif et de solidarité, les Virades de l'Espoir sont essentielles pour avancer dans la lutte contre la mucoviscidose, car elles nous permettent, grâce aux dons obtenus, de financer des projets de recherche, des démarches de soins et d'amélioration de la vie quotidienne des malades.

Sans les virades, l'espérance de vie des patients n'aurait pas progressé comme elle l'a fait ces dernières années.

En participant aux Virades, vous soutenez une association de parents et de patients qui progresse tous les ans dans son combat et qui espère bien gagner définitivement contre la maladie !

Jean LAFOND Président de Vaincre la Mucoviscidose

### ***En 2005, des résultats au rendez-vous pour les 40 ans de l'association***

- **430** virades sur toute la France
- **5,1 millions d'euros** collectés soit une progression de 2% par rapport à l'année précédente dont **124 400 € en Isère**
- **30 000** bénévoles
- **plus d'1 million** de participants

### ***39 ans d'espérance de vie à la naissance contre 7 ans en 1965***

#### ***La mucoviscidose, première maladie génétique grave de l'enfance***

**Deux millions de français** sont, sans le savoir, porteurs sains du gène de la mucoviscidose et peuvent le transmettre à leurs enfants. Si les deux parents sont porteurs du gène, le risque de donner naissance à un enfant atteint est de un sur quatre. **On compte environ 6 000 patients en France aujourd'hui.**

#### ***Des troubles respiratoires et digestifs très lourds***

La mucoviscidose provoque un épaississement du mucus qui tapisse les bronches et les canaux du pancréas favorisant infections pulmonaires et troubles digestifs. Elle entraîne **une insuffisance respiratoire sévère** et évolutive, contraint à une vie quotidienne pénible et astreignante : médicaments, soins, hospitalisation (**1h30 à 6h de soins quotidiens** selon l'état de santé du patient). Ces infections engendrent **une dégradation progressive et irréversible des poumons**. Il n'existe alors qu'une seule alternative pour prolonger la vie des patients : **la greffe.**

<< **Donnez du souffle à ceux qui en manquent** >>

### ***Une association présente sur tous les fronts pour aider les patients***

- **Guérir demain** : financement de projets de recherches (**plus de 90 en 2005**) et suivi de leurs avancées **soit 2 686 891 € dont pour l'Isère = 127 440 €** soit 5 projets.
- **Soigner aujourd'hui** : développement de la qualité des soins, financement de postes dans les centres spécialisés (plus de 83 postes en 2005) et soutien à des centres de greffes **soit 1 072 000 € dont pour l'Isère = 98 000 €** soit 4 centres.
- **Vivre mieux** : qualité de vie des patients enfants et adultes et soutien aux familles (prés de 500 familles aidées en 2005)
- **Informé et sensibiliser** : information des personnes concernées par la maladie et sensibilisation du grand public. Rencontres nationales et régionales avec les patients, les familles et l'association.

## **CONTRE LA MUCOVISCIDOSE**

430 villes ont rendez-vous avec les virades de l'espoir en 2006

**dimanche 24 septembre 2006**

**Rendez-vous à Tullins ou Rives, Grenoble, Méaudre, Allevard les Bains,  
Bougé Chambalud, Bourgoin-Jallieu, Meyrieu les Etangs.**

*Comment participer ?*

- En mobilisant les élèves, les parents, les enseignants pour les faire venir le jour J à la virade.
- En mobilisant les membres de votre association dans une virade (défi sportif ou financier).
- En rejoignant l'équipe organisatrice locale pour donner un peu de votre temps, vous seriez les bienvenus (logistique, stand, animation...).
- En donnant des lots : ils sont toujours nécessaires pour la réalisation de la pêche à la ligne, la loterie...
- En faisant un don à l'association.

*Vous ne pouvez pas venir ?*

Adresser votre don en libellant votre chèque à l'ordre de **vaincre la mucoviscidose** et en l'adressant à : **Les Virades de l'Espoir B. PECHEUX Le Vif de la Clé 38210 MONTAUD**

*Vous souhaitez plus de renseignements ?*

- sur l'association : [www.vaincrelamuco.org](http://www.vaincrelamuco.org)
- sur les virades : [www.virades.org](http://www.virades.org)  
Béatrice PECHEUX adresse ci-dessus Tel : 04 76 93 64 37  
[beatrice.pecheux@cegetel.net](mailto:beatrice.pecheux@cegetel.net)

**vendredi 22 septembre 2006 à TULLINS**

**Rendez-vous à la MJC à 20h30**

**Tarif unique : 7 €**

Ce soir, AR'SCENE vous réglera avec un spectacle drôle et étonnant composé de sketches sortis tout droit de l'imagination des comédiens et qui ne laisseront personne indifférent.

Buvette, restauration rapide.

**Pour tous renseignements contacter la mairie de Tullins 04 76 07 00 05**

**dimanche 24 septembre 2006 à TULLINS**

**Rendez-vous au Clos des Chartreux à partir de 8h**

Parcours : Pédestre, plusieurs parcours balisés

Equestre (bombe conseillée)

VTT (casque conseillé)

Rallye cyclos départ du Clos des Chartreux et de Champion Sassenage

Safari pêche aux étangs de la Troussatière (sous réserve)

Ballades à poney

Tir à l'arc démonstration et initiation

Pêche à la truite

Stands de jeux pour tous : pêche à ligne, maquillage, jeux de massacre, tir à la bougie, fléchettes, bowling, jeux en bois, décors sur plâtre et bois...

Tombola, panier garni

Brocante

Stand d'information sur la Mucoviscidose et sa boutique

Démonstration : danses, boxe...

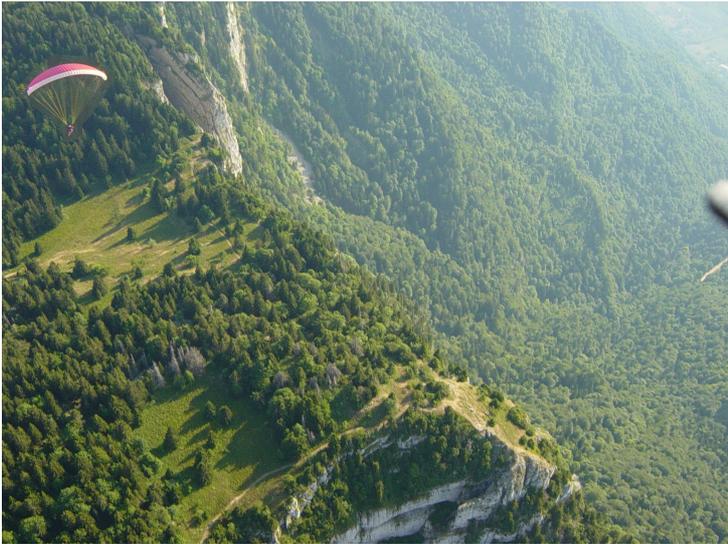
Interprétations musicales : Coralie VIEIRA, Harmonie de Sassenage (sous réserve)

Buvette, restauration rapide, grillades, gâteaux, crêpes...

**Pour tous renseignements contacter la mairie de Tullins 04 76 07 00 05**

## Des Arcs en Ciel à Montaud ?

Non, on ne vous parlera pas des jolies irisations semi-circulaires que le soleil réalise lorsqu'il joue avec les nuages ou la brume.

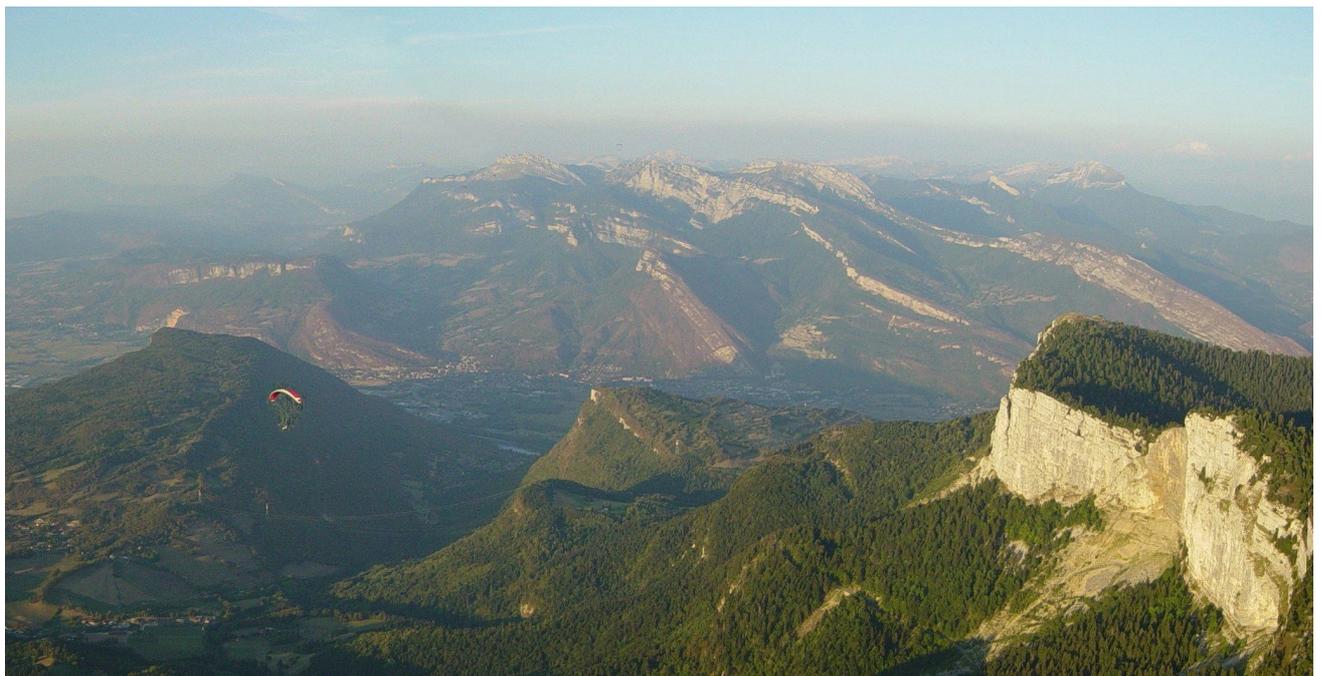


*Le Bec de l'Orient, vu du ciel*

Par contre, vous avez probablement remarqué dans le ciel de Montaud de bien drôles de bouts de chiffon descendant de la Combe Noire, se promenant le long des crêtes ou avançant vers la Dent de Moirans. Leur forme les apparente bien à des arcs de cercle se promenant dans le ciel... d'où le nom du club de parapente de Voreppe « **les Arcs en Ciel** », gestionnaire du site de Montaud.

Le parapente a pris son essor dans les années 1986-1987 même si des précurseurs (dont David Barrish aux USA) ont tenté l'aventure bien avant. Aujourd'hui, le parapente est un engin bien abouti mais en constante évolution : pas de révolution mais de petites améliorations : performances en hausse, poids en baisse ! Avec 25 à 30 m<sup>2</sup> de tissus soigneusement coupés et cousus, auxquels vous ajoutez quelques centaines de mètres de suspentes et une sellette où s'assoira le pilote, vous pouvez décoller depuis de nombreux sites :

- sommets de montagne (on décolle régulièrement du Mont Blanc) ou de petites collines,
- prés plus ou moins en pente, comme le décollage de Montaud, ou celui du Grand Ratz,
- dunes en bord de mer ou en plein désert,
- falaises parfois, mais cela est techniquement assez délicat.



*Vue du ciel au-dessus du Pas de la Clé : de droite à gauche Combe Noire, la Buffe, la Cuche d'Ezy, la Dent de Moirans et au fond la Chartreuse*

Pour décoller, c'est simple : étalez l'aile au sol, démêlez et contrôlez les suspentes, endossez la sellette et bouclez bien les sangles. C'est parti : une petite course pour gonfler l'aile et la faire monter au-dessus de vous, un contrôle visuel que tout est correct suivi d'une petite accélération de la course... l'aile vous emporte dans le ciel. Pas besoin de sauter dans le trou, c'est l'aile qui veut voler et qui vous emmène ! Et une fois en l'air, c'est le bonheur, surtout à Montaud... montée aux crêtes en tournant dans le courant d'air ascendant qui se situe devant le tremplin delta, et là, découverte du Vercors, depuis la vallée d'Autrans, jusqu'au Moucherotte, le Cornafion, et au loin, la Grande Moucherolle. Derrière, c'est Belledonne, l'Oisans.

De l'autre côté, c'est d'abord la Chartreuse, visible dès le décollage, avec les sommets qui apparaissent au fur et à mesure que l'on monte comme la Dent de Crolles, le Granier, et, si le temps n'est pas trop brumeux, c'est le Mont Blanc qui se devine au loin.

En vol le long des crêtes, vous vous promènerez de La Buffe jusqu'au Bec de l'Orient, au raz des falaises ou bien plus haut, selon votre souhait. Depuis ce promontoire, c'est la vallée de l'Isère qui se dévoile, et la possibilité de suivre les crêtes ouest du Vercors, en direction de Saint-Gervais, Cognin, Pont en Royans,...

Avec un peu d'expérience, c'est le passage vers la Dent de Moirans qui s'impose. Pas facile à faire, surtout si le vent du nord s'est installé en force. Et de la Dent de Moirans, il ne reste plus qu'à sauter l'Isère, direction Le Grand Ratz, voire plus loin : la Grande Sure est proche...

De nos jours, les vols de plusieurs heures sont monnaie courante, et les distances parcourues dépassent souvent la centaine de kilomètres : le record de France est de 370 km pour plus de 10h de vol !

Le vol se termine ? Il ne reste plus qu'à se poser. Après une perte d'altitude pour arriver à quelques dizaines de mètres du sol (il suffit d'attendre tranquillement pour descendre), on se présente face au vent au-dessus du terrain d'atterrissage (en bas de Montaud, sur le plateau), et à proximité du sol, on freine l'aile qui remonte alors légèrement et vous dépose gentiment au sol : un atterrissage bien mené, c'est comme de descendre une marche d'escalier. Sinon, il faut savoir courir un peu !

Si le parapente vous tente, vous pouvez essayer : le vol biplace est un excellent moyen de découvrir l'activité, et ensuite, poursuivez dans une école de parapente avant de venir nous rejoindre au club (ou dans un autre, il y en a beaucoup en Isère).

Renseignez-vous auprès des pilotes de Montaud, ils sont nombreux, bien plus que les statistiques ne l'autorisent, mais c'est normal, Montaud est un merveilleux site !

Sur internet : le site du club des Arcs en Ciel : <http://aec.apinc.org>  
tout sur le parapente : <http://www.para2000.org/>

Denis R  
Président du Club "Les Arcs en Ciel"

### « Café-feuille-thé »

C'était annoncé ! Le premier petit déjeuner rencontre s'est mis en place à la médiathèque. Moment d'échange autour de lectures, ce « Café-feuille-thé » première édition a réuni une vingtaine d'adultes samedi 11 février. Après le traditionnel café accompagné de viennoiseries, chacun a essayé de communiquer son point de vue et son enthousiasme pour son « roman préféré ». Les avis ont parfois été très partagés pour certains titres mais une chose est sûre, ces échanges invitent à découvrir de nouveaux auteurs et à aller vers d'autres lectures.

Prochain « Café-feuille-thé » à la rentrée scolaire début octobre.

### Animation « Saveurs et épices »

Les giboulées de mars n'ont pas résisté à l'ambiance endiablée de la soirée antillaise programmée dans le cadre de l'exposition « Saveurs et épices » à la salle des fêtes de Saint-Quentin-sur-Isère. Après un spectacle de danses traditionnelles martiniquaises rythmées par un groupe de jumbés, certains convives, invités par le meneur de danses se sont essayés à quelques pas chaloupés. Le regard amusé du public attablé devant un « tourment d'amour » en disait assez long sur cette prestation improvisée ! Soirée réussie puisque le plaisir du spectacle s'est doublé du plaisir des papilles avec un repas typique antillais pour une centaine de personnes.

Moment plus calme mais non moins convivial avec l'après-midi dégustation animée par Brigitte Merendao de la ferme de l'Espinasse. Désormais les participants à cette animation savent tout ou presque sur les vertus et les usages des principales épices utilisées en cuisine. Merci à Brigitte pour la qualité de ses interventions.

Pour conclure ce mois de mars consacré aux épices, Artisans du Monde est intervenu à la médiathèque pour sensibiliser le public au développement durable et au commerce équitable. Après un temps de débat intéressant et passionné cet après-midi d'échange s'est conclu par la vente de produits issus du commerce équitable.

### Après-midi jeux

Ce mercredi 7 juin, une trentaine d'enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes de Montaud pour participer à l'après-midi jeux organisés par la médiathèque. Que ce soient des jeux d'adresse, de réflexion ou de société, chaque atelier a attiré son lot de participants. La danse des œufs a remporté un franc succès et il faudra demander aux petits Montaudins la technique pour transporter ses œufs sans panier ... et surtout sans les mains !

### Comptines à la crèche

Depuis janvier, les enfants de la crèche ont la chance d'accueillir Sophie 2 fois par mois le vendredi matin ; elle vient leur raconter de nombreuses histoires et sa venue est à chaque fois très attendue. Il faut dire que « le bateau de Monsieur Zougloglou » en théâtre de coton est une réalisation qui fait briller tous les petits yeux attentifs et émerveillés.

### Infos...

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, ce sera « l'été du polar » à la médiathèque. Un large choix de romans policiers (mais aussi d'autres !) à glisser dans ses valises pour passer un été frissonnant...

### Bonnes vacances !!!

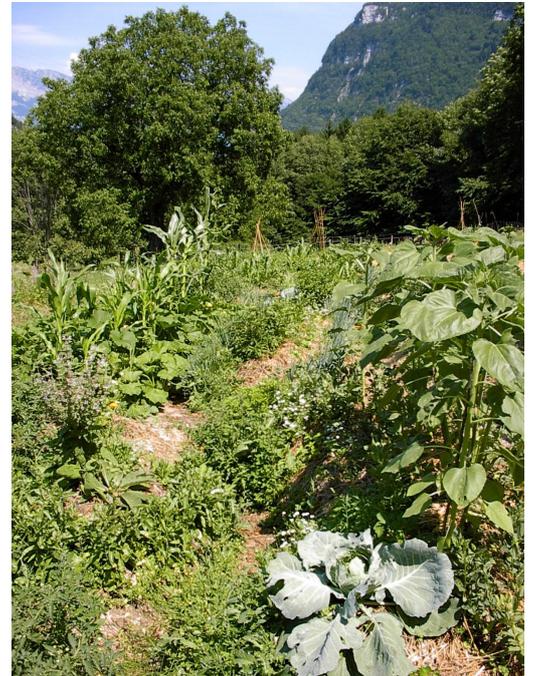
Pour l'été la médiathèque sera fermée du 12 juillet au soir au 16 août au matin

Horaires médiathèque : Mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 16h-19h et samedi : 9h-12h et 14h-16h

## Portes ouvertes à la ferme de l'Espinasse...

Ce Printemps 2006, en passant devant la ferme L'Espinasse, vous avez peut-être vu Fernando en train de creuser la terre près du moulin pour faire des buttes...



et cet été,

les légumes et les fleurs ont poussé sur ces buttes recouvertes de paille...

Nous vous invitons à venir visiter ce jardin, appelé selon les pays : jardin en permaculture, jardin sur buttes auto-fertiles ou jardin naturel, pendant les journées portes ouvertes qui auront lieu :

**samedi 20 octobre de 14h à 18h et**  
**dimanche 21 octobre de 10h à 18h**

Pour créer un tel jardin, des buttes sont élevées à partir de la terre des allées. Elles sont recouvertes de paille et accueillent légumes et fleurs. La particularité de ce type de culture est de créer des écosystèmes où plantes, parasites, prédateurs, insectes et micro-organismes vivent ensemble en équilibre sans avoir besoin d'apports extérieurs, comme de l'engrais, des apports importants d'eau ou des traitements divers.

La terre n'est retournée qu'une fois, à la création du jardin. L'hiver, on maintient la vie souterraine en n'arrachant pas les racines, en laissant des plantes vivaces et des légumes d'hiver. Le printemps suivant, on replante sur les buttes sans travailler la terre en mélangeant des plantes dont l'association est favorable. Les avantages de cette « culture permanente » sont nombreux comme nous avons pu le constater en pratique.

Cet automne, **le thème des portes ouvertes sera l'onagre**, cette belle plante utilisée en médicinale et en cosmétique. Brigitte exposera ses propriétés le samedi à 17h et le dimanche à 15h. D'autre part, comme à chaque "portes ouvertes", il y aura possibilité de manger sur réservation le dimanche midi et des assiettes sucrées ou salées seront proposées à toute heure. Enfin, il y aura des animations, herborisations et film vidéo sur la permaculture.

A bientôt  
Brigitte et Fernando

## Fête des quartiers...

### 1/ Haut du village

Le rituel du feu de la Saint Jean, pour les quartiers « du haut du village » c'est la continuité dans le changement ! Pour la sixième fois, c'est encore le dernier samedi de juin, et sur le lieu même où s'étaient déroulées les précédentes festivités (non, le terme « festivités » n'est pas exagéré !).



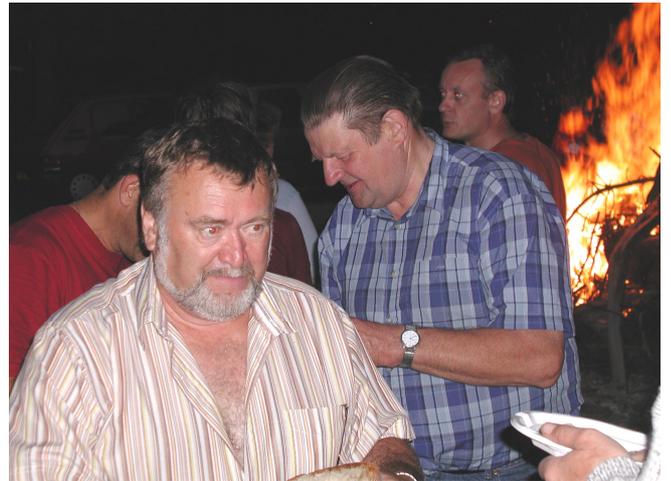
En 2006, ils étaient là et tout au cours de la soirée, ont exprimé leur joie de trouver des voisins qu'ils ne pensaient pas être aussi chaleureux. On ressentait aussi la peine qu'ils éprouvaient, en ayant laissé passer les cinq épisodes précédents.



Chevelure flamboyante, bien dans le ton de la soirée !

Le changement, qu'est-ce ?

Figurez-vous, que certains habitants n'avaient pas encore, depuis cinq ans, donné la priorité à la fête du quartier.



Apéritifs et mises en bouche précédèrent les spécialités nombreuses et aussi diverses que les régions et pays d'origine des convives ; mais on est allé bien plus loin que le Dauphiné, la Savoie, et la Bretagne, c'était quasiment un tour du monde !

La soirée s'est achevée aux alentours de minuit, heure plus que raisonnable pour les honnêtes gens que sont les habitants des quartiers " du haut du village ". Avant de redescendre vers leur chaumière, certains avaient pris soin d'annoter sur leur agenda : « **samedi 30 juin 2007 => fête des quartiers du haut du village** ».

Ce rendez-vous étant pris, nous nous souhaitâmes en cette période estivale, de profiter pleinement des vacances qui semblaient proches pour bon nombre d'entre nous.

## 2/ Le Moulin, Le Village, Le Gillot



Malgré un temps incertain, la fête de la Saint Jean s'est déroulée le 24 juin sous les chapiteaux installés chez Christel et Max D. Nous avons eu la joie de faire la connaissance des nouveaux habitants de ces quartiers.

Après le repas partagé, nous nous sommes tous retrouvés autour du feu érigé par Max D.



## 3/ Berchillonne, Le Vallon, Côte-Maillet

Ce samedi 17 juin, le temps menaçant a contraint les nombreux convives à se réfugier à l'intérieur de la stabulation d'Eric B-G, pour partager les plats que chacun avait concoctés.

Une ambiance très sympathique a régné jusqu'à la nuit, malgré le froid.

## 4/ La Guillaudière, Les Ramées, La Combe, Les Etroits, Buissonnière, Le Fayard, Domaine de Joséphine

Les feux de la Saint Jean ont eu lieu le vendredi 30 juin au Fayard dans une ambiance amicale et conviviale.

Chez nous, chacun apporte ses grillades, ses pâtés, ses saucissons, ses desserts... ses bouteilles, sa bonne humeur et tout est partagé.

Le feu, les différents mets, les boissons, plus les chansons et les histoires partagés, créent un climat entre voisins qui nous fait dire « Elle est pas belle la vie ! » dans nos quartiers à Montaud.

Les plus jeunes font leur propre feu, ravis de cette autorisation.

Merci à Henri M. pour ses fagots, à Marc D. pour son terrain et à tous ceux qui ont répondu à l'invitation des organisateurs.

Annie et Lionel, Malou et Marc, Philippe, François, Chantal et Jean Marc, Corinne et Francis.

## 5/ Les Charpennes, Colombière, Les Maîtres et Le Villard

La fête a eu lieu le samedi 17 juin au soir au Villard, à la ferme Martin.

41 adultes et 15 enfants se sont retrouvés avec le beau temps pour un apéritif suivi d'un vrai repas digne d'un grand restaurant, au menu :

- Apéro avec kir à la Chartreuse et au cassis
- Entrées avec crêpes garnies et salades crues diverses
- Jambons cuits au four avec ratatouille, pommes de terre, le tout agrémenté de diverses sauces
- Trou de la Fessole avec "marc" et glace
- Fromages secs
- Salade de fruits
- Café et/ou tisane

Les participants profitent de cette soirée bien animée pour faire quelques sketches, danser et souhaiter quelques anniversaires.



**1906** : Il y a 100 ans ! (extraits du registre des délibérations)

Maire : M. Séraphin MICHEL

Conseillers municipaux : MM. Belle François Régis, Roy Laurent, Roy Louis, Roy Marcellin, Roy Jean, Poncet Florentin, Daguet Joseph, Murdinet Jean, Brussin Louis.

Projet de réalisation du chemin vicinal n°1 reliant Le Village de Montaud au hameau des Coings. Le tracé dessert plusieurs hameaux, il est d'environ 4000 mètres.

Solliciter le Conseil Général pour inscrire ce projet au programme des travaux à subventionner en 1907.

Dépense communale chiffrée à 9 849 F. Réaliser un emprunt nécessaire à 30 ans auprès de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Avoir la cession gratuite des terrains.

Les tronçons abandonnés du chemin actuel seront déclassés, mais conservés à la circulation.

Travaux de nivellement de l'ancien cimetière dans l'environnement de l'église, et aménagement de la place publique du Village.

Les travaux sont soumis à l'entreprise Louis Combe et le coût de 3 500 F sera imputé et inscrit dans les dépenses du budget additionnel.

La coupe affouagère s'élève à la somme de 235 F.

M. Louis Brussin conseiller municipal habitant Les Etroits est désigné par le conseil municipal pour remplir la fonction d'entrepreneur.

Une demande d'aide d'urgence et d'assistance médicale gratuite est demandée par le conseil municipal à l'hôpital de Tullins, pour un enfant de la commune accidenté. (doigt coupé dans un engrenage de machine)

**1956** : il y a 50 ans ! (extraits du registre des délibérations)

Maire : M. Marcel Charrel-Martin

Conseillers municipaux : MM. Chorot Alfred, Coing-Roy Louis, Coing-Roy Pierre, Blanc-Pâques Fernand, Michel Aimé, Massot François, Chorot Joseph, Daguet Joseph, Coing-Boyat Marius, Coing-Boyat Lucien.

Première tranche d'alimentation en eau potable de la commune.

Abonnement et branchement forfaitaire fixé à : 25 000 F.

Projet de la 2<sup>ème</sup> tranche d'alimentation, dont le devis est estimé à 18 500 000 F subventionné par l'état pour 9 805 000 F.

Un emprunt de : 8 695 000 F auprès de la caisse nationale du crédit agricole au taux de 3% pendant 30 ans a été nécessaire pour cette réalisation.

Dans cette perspective, une demande est faite au service des eaux et forêts, pour une coupe extraordinaire de bois résineux, afin de financer au mieux cette 2<sup>ème</sup> tranche.

Entretien des chemins vicinaux n°1 et n°3

Travaux soumis à l'entreprise Pascal et fils de Grenoble pour un coût de 2 115 000 F.

Ces extraits choisis dans les archives communales peuvent être consultés en mairie. Leur publication a pour objet de voir l'évolution de la structure communale, dans différents domaines et de vous informer sur **MONTAUD, IL Y A...**

(Nous vous laissons le soin de convertir les anciens francs, les nouveaux francs en euros)